

02/02/2023

Dossier de presse

Parcours « Re-vivre en NC » 22 jeunes Calédoniens sélectionnés par le dispositif pilote de l'association Talents Calédoniens

Soirée de lancement, jeudi 2 février 2023

*« Les talents d'aujourd'hui sont les projets de demain
et les emplois d'après-demain ».*

En octobre 2022, l'association Talents Calédoniens en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, la province Sud et la Maison de la Nouvelle-Calédonie, ont lancé la phase de candidatures du **parcours « Re-vivre en NC »**.

Lauréat de l'appel à projets « Jeunesse Outre-Mer » lancé par le Ministère des Outre-mer en mars 2022, ce parcours d'accompagnement pilote vise à accompagner durant six mois le **retour et l'insertion professionnelle de jeunes Calédoniens** souhaitant trouver un emploi, créer ou reprendre une entreprise en Nouvelle-Calédonie.

En parallèle, le projet de création d'une **plateforme numérique**, également lauréat de l'appel à projets « Jeunesse Outre-mer » doit être déployé en 2023, pour promouvoir l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie et faciliter la recherche d'information des Talents souhaitant s'installer en Nouvelle-Calédonie.

À l'issue de la phase de sélection, 22 candidats ont été retenus.

Qui sont-ils ?

La soirée de lancement du dispositif, jeudi 2 février, a permis de présenter les lauréats aux chefs d'entreprises et institutions qui vont parrainer leur parcours de réussite. Les candidats sélectionnés sont :

Clément BOTREL
Billy FEUILLYE
Corentin GIRAULT
Thomas GUEDEL
Léontine HNAWIA
Erwan KERBRAT
Meryll KAIKILEKOFÉ
Louise KALOI
Dayana KOCE
Aïna LABORDE
Christelle LANGERON
Raphaël LE BIEZ
Marine LOVICHI
Soanile MOAL
Fleur MAILETOGA
Alissa MOREAUD
Théo PARIS
Céline QAEZE
David ROKUAD
Dora TARA
Raphaël WINTER
Jade PAIN.

Quels sont leurs profils ?

Ces talents calédoniens de moins de 30 ans, nés ou ayant fait plus de 10 ans d'études en Nouvelle-Calédonie, en instance de retour en Nouvelle-Calédonie ou sur le territoire depuis moins d'un an et ayant un projet professionnel en Nouvelle-Calédonie (recherche d'emploi ou création/reprise d'entreprise), ont été sélectionnés en recherchant une **diversité de profils**, et en privilégiant les jeunes en situation de fragilité (situation d'échec, difficulté d'insertion...), parmi :

- ✓ **Les diplômés calédoniens ou en cours de parcours.**
- ✓ **Les Calédoniens souhaitant créer ou reprendre une entreprise en Nouvelle-Calédonie.**
- ✓ **Les Calédoniens sans qualification cherchant à revenir sur le territoire (abandon d'études, difficultés financières, familiales...)**

Le parcours « Re-vivre en NC » leur permettra d'explorer leur potentiel professionnel, de renforcer leur confiance en eux, de mettre en valeur leurs compétences et leurs profils, d'établir leur projet professionnel, de cibler leur marché, de créer leur réseau, de se préparer aux entretiens d'embauche... Et pour les créateurs ou repreneurs d'entreprise, de trouver et tester leur idée, d'appréhender les étapes de la création, de rechercher des financements, de se préparer au lancement, etc. Ils disposeront en particulier de l'appui d'un parrain, professionnel expérimenté et membre de l'association « Talents Calédoniens ».

75 candidats et 22 lauréats

Les lauréats

13 femmes et 9 hommes

8 étaient hors territoire avec un retour prévu fin 2022/début 2023 et 14 sont revenus en Nouvelle-Calédonie depuis moins d'un an.

14 sont célibataires et 8 sont en couple dont certains avec enfants.

16 sont BAC +5 et plus (près de 70 %). 2 sont BAC +3-4, 3 sont BAC+2, 1 a le niveau BAC.

Plus de 40 % n'ont aucune ou très peu d'expérience professionnelle : 3 ont une expérience supérieure à 5 ans, 3 ont une expérience inférieure à 1 an, 5 n'ont aucune expérience, 11 ont une expérience entre 1 et 3 ans.

13 recherchent un emploi (environnement, HSE, banque/finance, sanitaire et social, commerce/tourisme, BTP/architecture, industrie, recherche et innovation, aménagement du territoire et sport).

9 veulent créer une entreprise (dans les secteurs : communication, tech, tourisme/nautisme, commerce, ingénierie et architecture).

18 veulent exercer leur métier en province Sud, 2 en province des îles et 2 sur l'ensemble du territoire.

Comment vont se passer ces six prochains mois ?

Le parcours intégré multi-partenarial « Re-vivre en NC », va permettre à ces jeunes Calédoniens de bénéficier durant six mois :

- ✓ **D'un accompagnement individuel personnalisé**
- ✓ **D'ateliers collectifs axés sur la recherche d'emploi et/ou sur la création d'entreprise**
- ✓ **D'un parrain membre de Talents Calédoniens pour l'épauler dans son parcours**
- ✓ **D'une stratégie de « on-boarding »**

✓ D'une mise en relation avec le monde entrepreneurial calédonien...

Ce dispositif repose sur un partenariat étroit entre la province Sud, la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie et l'association Talents Calédoniens :

La province Sud assurera le suivi des jeunes cherchant un emploi via le dispositif « réussir son insertion professionnelle » qui combine rendez-vous individuels et ateliers collectifs de techniques de recherche d'emploi.

La CCI interviendra dans le process de « on-boarding » du parcours pilote Re-vivre en NC et assurera auprès des Talents futurs créateurs d'entreprise le volet « réussir son projet de création ou de reprise d'entreprise » aux côtés du **Bureau des investisseurs de la province Sud**.

L'association Talents Calédoniens sera chargée de coordonner le parcours et assurera le suivi du dispositif de parrainage « un parrain pour demain ».

Tout au long du parcours, **des ateliers de cohésion** seront organisés pour créer du lien entre les jeunes lauréats et le monde professionnel et faire ainsi émerger **un véritable écosystème autour de l'accueil et du suivi des jeunes Calédoniens de retour chez eux**.

À propos de l'association Talents Calédoniens

L'association Talents Calédoniens est née d'une réflexion initiée par des employeurs en Nouvelle-Calédonie qui peinent à trouver des compétences locales. Dans un monde où la mondialisation exacerbe la concurrence sur les ressources humaines, **la Nouvelle-Calédonie n'arrive pas aujourd'hui à attirer suffisamment de talents pour assurer son développement économique et social**.

Ces talents sont les véritables créateurs de valeur ajoutée et les porteurs du développement économique et social futur de la Nouvelle-Calédonie. Ils sont divers : entrepreneurs à l'esprit pionnier, diplômés de formations supérieures recherchées, professionnels à forte expertise, startupper...

En particulier, de nombreux Calédoniens partent faire leurs études en Métropole ou à l'étranger et ne reviennent jamais travailler sur le territoire. Cette tendance pénalisante se conjugue avec un solde migratoire négatif (- 18 000 personnes entre 2014 et 2022).

De ce constat est née en 2020 l'association Talents Calédoniens, initiée par la CCI-NC dans le cadre de sa mission de contribuer au développement économique de la Nouvelle-Calédonie. Présidée par Pierre Kolb, l'association compte 37 membres à ce jour : 4 membres bienfaiteurs (la CCI-NC, la BCI, Endel-Engie et le Groupe Saint-Vincent), 32 membres actifs qui participent aux activités de l'association, et 1 membre associé qui apporte son expertise aux actions et/ou au financement de l'association.

Association Talents calédoniens

Tel. : 24 31 18.

talentscaledoniens@gmail.com

Sur Youtube : <https://www.youtube.com/channel/UCPmiPOTodY0BhxFof3pYVPO>

Sur Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/TalentsCaledoniens/>

[Vivre en Nouvelle-Calédonie - Talents Calédoniens | Facebook](#)